

PEG – Devenez propriétaire

INVESTISSEZ, AGISSEZ AVEC UN ESPRIT D'ENTREPRENEURIAT, PARTAGEZ

Rejoignez vos collègues et devenez propriétaire de Saint-Gobain! Choisissez de participer à notre Programme d'achat d'actions pour les employés, PEG, à partir du **11 jusqu'au 25 mars 2024**.

INVESTISSEZ

Achetez des actions Saint-Gobain avec une remise de **20 %**. Vous pouvez choisir d'investir jusqu'à **25 %** de votre salaire de base annuel brut.

RECEVEZ

Obtenez des actions supplémentaires grâce à **l'abondement de l'entreprise!** Saint-Gobain assure **jusqu'à un maximum de 2 225 \$** d'actions d'abondement, en fonction du montant de votre contribution. L'abondement est cumulatif, ce qui signifie que vous recevez l'abondement de chaque fourchette d'investissement précédente à mesure que votre investissement augmente.

Fourchette d'investissement 1 :	Fourchette d'investissement 2 :	Fourchette d'investissement 3 :	Fourchette d'investissement 4 :
0 \$-100 \$	101 \$-2 000 \$	2 001 \$-5 700 \$	5 701 \$-10 000 \$
200 % Abondement sur vos premiers 100 \$ ▼ jusqu'à 200 \$	45 % Abondement sur vos prochains 1 900 \$ ▼ jusqu'à 855 \$	20 % Abondement sur vos prochains 3 700 \$ ▼ jusqu'à 740 \$	10 % Abondement sur vos prochains 4 300 \$ ▼ jusqu'à 430 \$
= jusqu'à 2 225 \$ d'abondement au total			

ACHETEZ

Payez vos actions au moyen de **retenues sur salaire après impôt** ou en payant la totalité du montant en une seule somme par **chèque**.

FAITES FRUCTIFIER*

Votre investissement peut fructifier parce que vous gagnez **100 % de tous les dividendes** versés aux actionnaires. Vous pouvez choisir de conserver ou de vendre vos actions après une période de conservation de cinq ans.**

En tant qu'actionnaire, vous participez à la gestion du Groupe grâce à la présence d'un représentant des actionnaires employés au conseil d'administration.

*Il n'y a aucune garantie que le cours de l'action augmentera ou que votre investissement sera rentable.

**La société vous offre la flexibilité de vendre vos actions avant la date anniversaire des cinq ans pour certaines raisons, comme le départ en retraite.



Inscrivez-vous au PEG pendant la période de souscription annuelle à partir du **11 jusqu'au 25 mars 2024!**

Visitez peg.saint-gobain.com pour plus d'information et pour vous inscrire.

